

Bulletin municipal de MAZAYES



©photo Michel RODRIGUEZ

Edition janvier 2026

SOMMAIRE

Mot du maire.....	2 & 3
Assainissement	4
Les déchets.....	5
Voirie.....	6 & 7
Abri matériaux & lavoir Petit Chambois	8
Réseau cuivre & Recensement.....	9
Elections 2026	10
Loi sur la divagation des animaux	11
État civil 1925-2025	12 & 13
Horaires du secrétariat et formalités	14
Tarifs publics.....	15
Le compte administratif 2024	16
Les finances communales.....	17
Les budgets primitifs 2025	18 à 21
Les délibérations du conseil municipal.....	22 à 25
Les analyses d'eau	26 & 27
Informations pratiques.....	28
La vie des associations.....	29 à 40
Informations diverses.....	41 à 45
Les annonceurs.....	46 à 48



Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que nous vous invitons à feuilleter ce bulletin municipal 2026.

Vous le savez, ce bulletin est le dernier de la mandature 2020 / 2026 et le dernier mot du Maire que j'ai la satisfaction de rédiger.

Ce bulletin 2026 est le dernier d'une longue liste que la commission communication a préparé, avec beaucoup de professionnalisme depuis de nombreuses années.

Si le mot du Maire est traditionnellement le point où sont présentés les actions entreprises par le Conseil municipal sur l'année écoulée, celui-ci sera aussi un état non exhaustif pour les nombreux dossiers que nous avons eu la satisfaction de mener à leurs termes.

2025 a été le point final de la réalisation des travaux d'assainissement collectif sur la commune avec la réception des tranches réalisées sur Petit et Grand Chambois.

Depuis le début de ce projet en 2014 la commune a investi pour son avenir avec la construction de deux stations d'épuration et d'un réseau d'assainissement collectif sur le bourg de Coheix et ensuite sur les bourgs de Petit et Grand Chambois.

C'est plus de 2 millions et demi d'euros HT que la commune a investi avec l'aide des financeurs que sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Depuis 2009 de nombreux projets sont arrivés à terme. La construction des ateliers municipaux initiée par Pierre LAUMOND, l'agrandissement de l'école primaire communale, la rénovation extérieure de l'église de Mazayes, de l'école de Petit-Chambois avec création du bar restaurant, la rénovation de l'ancienne école de Coheix, de la salle communale et des bureaux de la mairie, la construction du city-park, la modernisation des cloches de l'église de Coheix...

Le petit patrimoine n'a pas été oublié avec la rénovation des croix, lavoirs, fours sur l'ensemble des bourgs. La dernière réalisation étant le déplacement du lavoir de Petit-Chambois avec la réhabilitation de la fontaine située à l'entrée du chemin de Rongère.

Des travaux réguliers ont également été réalisés sur la voirie tout au long des années malgré des coûts très élevés.

Tout ce travail a nécessité volonté et persévérance dans notre gestion et cela sans augmentation notable des impôts locaux.

Dossiers d'ores et déjà validés, les travaux suivants seront réalisés en 2026. Rénovation du four de Mazayes-Hautes, entretien sur le site de l'ancien presbytère de Mazayes-Basses, installations cinéraires sur le cimetière de Mazayes, aménagements intérieurs au bistrot des Combes...

Pour 2026, l'équipe des employés communaux verra l'arrivée au 1^{er} janvier de Mme Delphine DEBUICHE, remplaçante de Mme Catherine BOYER admise à faire valoir ses droits à la retraite après 35 ans de service auprès des générations successives d'enfants de notre école et de Mme Karine RIGAL comme agent technique stagiaire. Nous souhaitons une bonne retraite à Catherine et la bienvenue à Delphine et Karine.

Ce mot est pour moi l'occasion de remercier toutes les personnes qui tout au long des mandats successifs ont participé à cette aventure enrichissante qu'est le service aux citoyens de notre commune.

Merci aux adjoints et conseillers municipaux pour leur aide, leur implication au service de tous dans l'intérêt général.

A tous les élus et membres du CCAS, votre aide, votre soutien ont été précieux et indispensables.

Les Conseils municipaux, dans leurs diversités, sont des lieux d'exercice de la démocratie qui devraient être des exemples en ces moments difficiles pour notre pays. Le travail que nous avons réalisé fait honneur aux mandats qui nous ont été confiés et que nous avons tenus dans l'épreuve avec les risques sanitaires, sous tension financière, mais toujours avec détermination.

Merci à l'ensemble du personnel communal pour le travail effectué au profit de tous. Merci à vous pour votre travail au quotidien qui avec ses aléas n'est pas toujours facile. Je l'ai déjà dit, mais je peux vous assurer de mon total et indéfectible soutien.

Merci aux membres des différentes commissions qui ont participé et fait fonctionner cette démocratie indispensable dans notre pays.

Merci à l'ensemble des bénévoles des associations communales pour leur participation à maintenir et entretenir ce lien social, en un mot la vie de la commune et le bien vivre à Mazayes. Vous démontrez régulièrement, par vos actions, la vitalité de notre commune.

Merci à toutes les entreprises qui nous ont accompagnés tout au long de ces années et qui ont réalisé un travail toujours de qualité. Leur engagement se retrouve dans les nombreux encarts publicitaires qui permettent ainsi de vous proposer un bulletin de qualité.

2026 sera une année électorale avec le renouvellement des conseils municipaux. J'espère que ce moment de démocratie saura créer de nouvelles vocations dans cet engagement à « *Être utile* » et à « *faire œuvre d'intérêt général* ».

Je souhaite à tous les candidats une campagne électorale posée avec un débat serein et une communication respectueuse.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui avec compréhension et bienveillance ont soutenu nos actions toujours animées par l'intérêt général.

Bonne année 2026 à vous et vos proches.

Bien cordialement.

Patrick DURAND. Maire.

Assainissement

Fin du programme

Les travaux d'assainissement qui avaient été envisagés depuis la mandature précédente sont désormais terminés.

Ces travaux ont débuté en juillet 2014 dans le village de Coheix par la construction de la station d'épuration en contrebas du village, sur le bord du chemin du Glavin. Il se sont poursuivis en décembre 2014 avec la construction d'une première phase de réseau de collecte. Une deuxième phase a été réalisée à partir de janvier 2015. La troisième et dernière phase, comportant un poste de relevage, a été réalisée en mai et juin 2016.

A la suite des travaux réalisés dans le village de Coheix, l'équipe municipale a engagé des travaux identiques sur le village de Chambois. Ces travaux ont débuté à l'automne 2019 par la construction de la station d'épuration, ainsi qu'une première phase de réseau reliant la station d'épuration à l'ancien réseau de Petit Chambois, au square des pierreux desservant ainsi une partie de la route des carriers et le chemin de Pierre Bénite.

Les élections municipales de 2020 ont désigné une nouvelle équipe municipale qui portait le projet de poursuivre cet investissement. Ceci a permis, dans l'année 2020, la mise en service de la station d'épuration, la desserte du chemin de Fénérou, et de la route des Amontées.

Suite à des difficultés rencontrées dans l'obtention des autorisations de passage en terrain privé, les travaux n'ont pu reprendre qu'à la fin de l'année 2022. Ils ont concerné le chemin des Fournières avec construction d'un poste de relevage, la rue de la Viarle, et le raccordement vers le chemin des Branchères, réalisé à l'automne 2023. Les travaux se sont déplacés ensuite, fin 2023 et début 2024 rue de la croix du Try, rue de la Font Blanche, et chemin du pré Lafont, puis, en 2024 chemin de Rongères côté Pontgibaud.

Le réseau a été complété, début 2025, par le chemin de Rongères côté Champille, qui n'avait pas été initialement prévu, mais dont l'urbanisation récente nécessitait cet investissement.

La totalité du projet est terminée à l'exception de la zone de l'impasse des Monts et de l'extrémité de la route des Amontées où l'impact sur les propriétés traversées est très important. Ce dernier point sera éventuellement étudié par la prochaine équipe municipale.

Montants hors taxes des travaux :

Localisation	Station d'épuration	Réseau	Total
COHEIX	207 000 €	446 000 €	653 000 €
CHAMBOIS	370 000 €	1 530 000 €	1 900 000 €
Montant total			2 553 000 €

Plan de financement :

Localisation	Subventions Agence de l'eau et Conseil Départemental	Emprunt	Fonds propres	Total
COHEIX	384 000 €	200 000 €	69 000 €	653 000 €
CHAMBOIS	715 000 €	140 000 €	245 000 €	1 900 000 €
Montant total	1 099 000 €	340 000 €	314 000 €	2 553 000 €

Règles d'utilisation des réseaux d'assainissement :

Comme chaque année, il est nécessaire de rappeler les termes du règlement d'assainissement qui précise que seules les eaux usées doivent être rejetées dans le réseau.

Les lingettes, protections féminines, couches, etc...ne doivent pas être évacuées par ce réseau mais déposées dans les bacs d'ordures ménagères. Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces directives afin d'éviter la survenue d'incidents dont vous seriez les premières victimes.



Les Déchets



Demander votre carte d'accès au SICTOM de Pontaurum Pontgibaud
04 73 73 16 83 - mail : sictompontaurum-pontgibaud@orange.fr

En Bref ...



Mauvais tri = Augmentation redevance

Voirie 2025

Aménagements autour de la fontaine de la rue Croix du Try à Petit Chambois :

Lors des fortes précipitations, la chaussée autour de la fontaine était régulièrement inondée suite au mauvais fonctionnement du réseau d'évacuation des eaux pluviales de ce secteur. Il a été décidé de remédier à ce problème en modifiant le profil de la chaussée et en remplaçant les conduites d'évacuation. Des bordures de trottoir ont été posées pour canaliser l'eau vers les avaloirs dont l'implantation et le nombre ont fait l'objet d'une étude particulière.

La chaussée a également été décaissée autour de la fontaine ce qui a permis sa mise en valeur.

Un revêtement bitumineux a finalement été réalisé sur toute la zone, et les intempéries subies à ce jour ont permis de constater le bon fonctionnement de cette réalisation.



Remise en état de la place de l'église de Mazayes Basses :

Cette place s'était dégradée au fil du temps. Des trous et des arrachements de revêtement étaient apparus et rendait la circulation des piétons plus difficile. La fréquentation pouvait être importante, en particulier lors des commémorations devant le monument aux morts de Mazayes Basses.

Un nouveau revêtement a été mis en place permettant ainsi une meilleure circulation des personnes se rendant au cimetière, à l'église, ou aux commémorations.



Remise en état d'un chemin d'accès à Mazayes Hautes :

Certaines zones d'habitation de la commune sont accessibles par des chemins non revêtus. La municipalité corrige progressivement ces situations en faisant réaliser les revêtements nécessaires.

C'est ainsi qu'un chemin d'accès à une zone d'habitation depuis la route des volcans a été pourvu d'un revêtement bicouches rendant ainsi le déplacement des riverains plus confortable.

Réparation des rues de la Croix du Try - Léon Rochefort au carrefour avec la rue des carriers :

Sur ce carrefour, à proximité du terrain multisports, les chaussées communales étaient fortement dégradées de part et d'autre de la rue des carriers. Il a été décidé une remise en état profonde avec reconstitution des couches de structure et réalisation d'un revêtement en béton bitumineux. Cette constitution sera mieux adaptée à la circulation des véhicules, en particulier, pour les véhicules lourds qui changent de directions dans ce carrefour, et dont l'agressivité vis-à-vis du revêtement est particulièrement importante.



Revêtement du Chemin de Rongères :

A l'issue des travaux de réalisation du réseau d'assainissement, le Chemin de Rongères qui n'avait pas été, jusqu'à présent, équipé d'un revêtement de chaussée a pu en bénéficier. Un reprofilage de chaussée, et la mise en œuvre de couches de structure a été réalisé. Ces travaux se sont achevés avec la mise en œuvre d'un revêtement bicouches

Plan de financement :

	Dépenses TTC	Participations TTC
Entreprise Coudert	127 776.00 €	
Subvention CD 63 (FIC)		41 305.00 €
Subvention état (DETR)		20 085.00 €
Commune de Mazayes		66 386.00 €

Abri Matériaux

Afin de préserver la qualité des matériaux stockés par la commune et les préserver des intempéries, un abri couvert a été bâti à proximité de l'atelier municipal.

Il permettra de stocker la pouzzolane utilisée lors des opérations de déneigement des voies communales. Jusqu'à présent celle-ci était stockée à l'air libre et subissait la pluie et la neige, avec pour conséquence un risque de gel et de formation de blocs incompatibles avec l'utilisation de la sableuse.

Cette nouvelle installation permettra d'éviter ce problème et facilitera la conservation et la mise en œuvre des matériaux.



Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

- Maçonnerie : entreprise Santanoceto Frères
- Ossature bois : entreprise Beaudonnat
- Couverture : entreprise Roussel

Montant des travaux financés par la commune : 52 256.23 €

Lavoir Petit Chambois

Fontaine de Petit Chambois :

Au Petit Chambois, derrière le four situé route des carriers, se trouvait un lavoir ignoré d'une grande partie de la population. Il n'était plus alimenté en eau depuis fort longtemps, et la végétation le cernait régulièrement. Il était malheureusement voué à une disparition inexorable.

Afin de remettre en valeur cet élément du patrimoine de la commune, il a été décidé de le déplacer, de quelques centaines de mètres, dans un lieu plus visible et lui redonner du sens en l'alimentant en eau.

Ce lavoir est désormais implanté en continuité de la fontaine de la route des carriers, en extrémité Sud du chemin de Rongères. Il est ainsi visible des usagers de cette voie très fréquentée. L'ensemble qu'il constitue, avec la fontaine, met en valeur le caractère historique de l'exploitation de la pierre qui caractérise Le Petit Chambois.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Crouzeix pour un montant de 11 300.00 €



Téléphonie : Fermeture du réseau cuivre

Pourquoi fermer le réseau cuivre ?

Un nouveau réseau de référence - la fibre optique - est en cours de déploiement sur tout le territoire. Depuis 2024, près de 90% des locaux peuvent bénéficier d'un accès fibre. Ce nouveau réseau a vocation à remplacer le réseau cuivre vieillissant.

Par ailleurs, la fibre optique offre des débits supérieurs à 100 Mbits/s et permet ainsi de meilleurs services que le cuivre. Le télétravail, les visioconférences, la e-éducation, la santé en ligne et bien d'autres usages ont décuplé les besoins en débits.

La fibre optique est enfin moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins de kWh qu'un abonné au cuivre.

Qui est concerné ?

Tous les clients des opérateurs téléphoniques actuellement raccordés au réseau par une prise en T (qu'il s'agisse d'un téléphone ou d'une box)

A quelle échéance ?

La date précise concernant Mazayes n'est pas encore arrêtée, mais, au plus tard l'arrêt du réseau cuivre interviendra en janvier 2029. Il est suggéré aux personnes concernées, d'effectuer, dès maintenant, la migration vers la fibre ou un autre dispositif de connexion (réseau 4 ou 5G, satellite, ...).

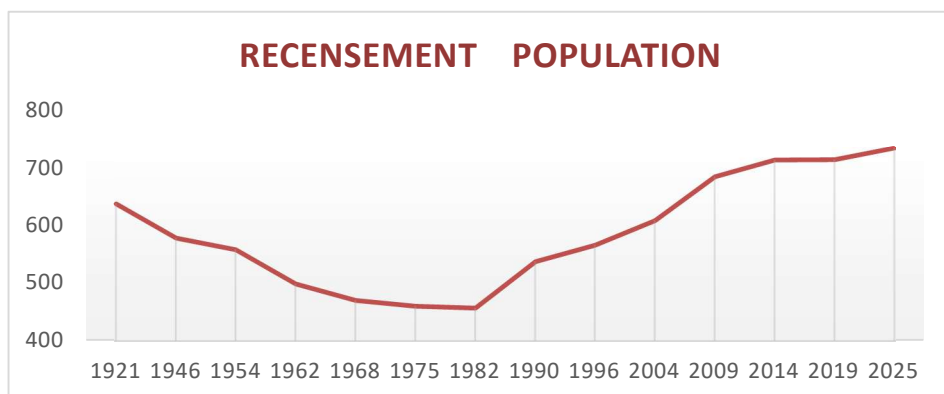
Résultat recensement



À la demande de l'INSEE, le recensement de la population de Mazayes a été réalisé du 16 janvier au 15 février 2025 par deux agents recenseurs : Maryse ANDANSON et Delphine DEBUICHE.

La commune d'après les chiffres communiqués compte 734 habitants, ces chiffres ne tiennent pas compte de la population comptée à part : pensionnaires, étudiants ayant un autre domicile pour leurs études.

Dans l'ensemble, la population a réservé un bon accueil à nos agents recenseurs et nous la remercions. Nous vous rappelons combien ce recensement est important pour la commune, car les dotations attribuées dépendent du résultat de celui-ci.



Élections 2026



La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 prévoit de nouvelles dispositions pour la réalisation des élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants, dont fait partie Mazayes.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Généralisation du scrutin de liste paritaire (liste bloquée)
- Listes comportant le nombre de candidats requis avec une tolérance de -2 à +2

Scrutin de liste :

- Les électeurs votent pour des listes sans possibilité de panachage (liste bloquée)
- Interdiction de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste.
- Le bulletin sera considéré comme nul, s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

Liste paritaire :

- Liste des candidats composée alternativement d'un candidat de chaque sexe

Nombre de candidats :

La population de Mazayes étant comprise entre 500 et 1000, le conseil municipal sera composé de 15 personnes.

Les listes pourront comporter de 13 à 17 candidats (les éventuels candidats supplémentaires pourront être appelés à pourvoir les sièges vacants en cours de mandat)

Résultat des élections :

Lorsqu'une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, l'élection est acquise au premier tour

Dans le cas contraire, organisation d'un second tour avec listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour.

Répartition des sièges :

La liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages obtient d'office la moitié des sièges (arrondi à l'entier supérieur)

Les sièges restant sont répartis entre toutes les listes présentes au second tour selon leurs suffrages respectifs

Loi sur la divagation d'animaux domestiques

QUELQUES REGLES A RESPECTER POUR DES PROMENADES EN TOUTE TRANQUILITE

De manière générale vous **devez tenir votre chien en laisse** s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes **responsable des dommages** que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.



Les **chiens d'attaque** (dit de 1^{re} catégorie) et les **chiens de garde et de défense** (dit de 2^e catégorie) sont soumis à des dispositions particulières plus restrictives s'agissant de leur circulation dans les différents lieux publics : ils doivent **DANS TOUS LES CAS** être **muselés** sur la **voie publique** et **tenus en laisse** par une **personne majeure**.

SURVEILLANCE

C'est l'article L211-23 du code rural qui définit l'état de divagation.

- Un **chien est considéré divaguant** s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une **distance dépassant 100 mètres** (en dehors d'une action de chasse ou garde de troupeau).
- Un **chat**, non identifié, qui se trouve à plus de 1000 mètres de son domicile ou à plus de 200 mètres d'habitations

Tout **animal abandonné, livré à son seul instinct**, est en état de divagation.

CAS DE MORSURE

En cas de morsure par un chien, **le propriétaire de l'animal doit accomplir** plusieurs démarches : déclaration de la morsure en mairie, surveillance sanitaire et évaluation comportementale du chien par un vétérinaire. **La victime de la morsure a droit** à la réparation de son préjudice par l'assureur du propriétaire du chien

Retrouvez plus d'informations sur : service-public.gouv.fr

POUR INFORMATION

La divagation d'un animal est une infraction punie d'une contravention de 2^e classe (jusqu'à 150€).

Les pouvoirs de police du maire

- Si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire, de sa propre initiative ou à la demande de toute personne concernée, peut prescrire au propriétaire ou au gardien de cet animal de prendre des mesures de nature à prévenir le danger.
- En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le gardien de l'animal, des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci. Les frais sont à la charge du propriétaire ou du gardien.



❧ L'État civil en 1925 ❧

Parce que la vie de notre commune se raconte aussi à travers celles et ceux qui y naissent, s'aiment et nous quittent.



Naissances

AUBERT Félix Pierre Henri le 28 février Mazayes Hautes
AUBERT Jeanne Marie Antoinette le 05 juillet à Mazayes Hautes
BATISSE Paulette Marguerite Henriette le 20 décembre à Grand Chambois
BOUSSET Jeanne Marie Madeleine le 13 janvier à Coheix
COHADE Gabrielle Antoinette le 27 octobre à Grand Chambois
FOURNIER Félicie Antoinette le 23 janvier à Grand Chambois
GAUFIER Henri Marien le 29 mars à l'Etang du Fung
GANNE Pierre Louis Charles le 22 juillet à Coheix
GANNE Henri Félix Alexandre le 25 septembre à Les Gardes
HEBRARD Gabriel Jean Germain le 11 août à Grand Chambois
JALLAT Elise Alphonsine le 17 janvier à Mazayes Haute
LAGAYE Lucie Maria le 15 janvier à Coheix
MOULY Marie Gilberte Geneviève le 11 mars à Petit Chambois
PAUTY Alice Marie Jeanne le 8 novembre à Coheix
ROCHEFORT Jan Baptiste Marcel Aimé le 22 avril à Grand Chambois
ROUSSEL Jeanne Marie le 12 novembre à Coheix
SUDRE Jeanne Marie Madeleine le 23 avril à Coheix
VALLEIX Paul Simon Antonin le 11 septembre à Mazayes Basses
VALLEIX Joseph Michel Marius le 16 octobre à Coheix



Ils se sont dit « oui » en 1925

MAZUEL Antoine Marius et FOURNIER Jeanne Léonie le 19 septembre
POUX Jean et LEPETIT Jeanne le 18 avril
VALETTE Antonin Marius et AUBERT Marie Marcelle Micheline le 25 avril
VALLEIX Joseph Marius et VILLEBONNET Marthe Marie Germaine Anna le 17 janvier



Ils nous ont quittés en 1925

BOUCHEIX François le 20 avril à Coheix
CHARNONNEL Catherine le 27 juin à Coheix
COULON Marie le 28 décembre à coheix
DEMENEIX Marguerite le 19 octobre à Coheix
IMBERT Jean le 12 juillet à Coheix
LEGAY Marie le 04 août à Coheix
MANZAT Anne le 28 février à Grand Chambois
RIQUE Mariette le 24 avril à Coheix
ROUSSEL Louise le 08 mai à Coheix
SARDIER Eugène Jean Baptiste le 04 juin à Coheix
VALLEIX Jeanne le 30 juillet à Coheix

L'État civil en 2025

Naissances

MILLIROUX Laéna née le 02/02/2025 à Clermont-Ferrand
SUDRE Louis, Malo né le 28/03/2025 à Beaumont
TOP Calypso, Emilie née le 03/04/2025 à Clermont-Ferrand
LAURENSOU Lisa, Kheira, Domi née le 08/09/2025 à
Beaumont
ARNOULD CHATARD Noah né le 27/09/2025 à Beaumont
DELAIR Léopold né le 15/11/2025 à Issoire



Mariages

COHADE Jean Paul François et NGO NUNGA Monique Emmanuella
mariés le 12 février 2025
DALLA-ZANNA Claude, Gabriel, François et MIGNOT Danièle,
Elisabeth mariés le 15 février 2025
LAURO Max et JALAL Rizlane mariés le 12 avril 2025
GIROUD Eric, Paul, André et ROYER Karine mariés le 23 août 2025

Décès

ROZIER Henri, Alain, André décédé le 14 janvier 2025
MONTEL Jacques, Lucien décédé le 8 février 2025
SANTONOCETO Bernadette, Marcelle, Marie née FAYOL décédée le 26
mai 2025
SANTAS Roger, Joël, François décédé le 22 juin 2025
BESSOT Jeannick, Jacqueline, Renée, Manuelle née PORRAS décédée le
27 juillet 2025
MAIGNAN Denise, Solange née ROUSSEAU décédée le 19 août 2025
BOUSSET Marie Madeleine Joséphine née GAUTHIER décédée le 3 novembre 2025



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

les mardis : de 15h à 19h00

les mercredis : de 15h à 18h00

les jeudis : de 15h à 18h00

Lundi : 9h30 à 11h30, sauf si le secrétariat était ouvert le samedi précédent.

1er et 3ème Samedi de chaque mois : 9h30 à 11h30.

Tél : 04.73.88.90.95

Adresse électronique : **mairie.mazayes@orange.fr**

QUELQUES FORMALITES

☞ Changement de domicile

Nous nous adressons particulièrement aux nouveaux arrivants, propriétaires ou locataires ainsi qu'aux habitants de MAZAYES qui quitteront la Commune.

Il est très important d'un point de vue administratif de signaler tout changement de domicile à la Mairie. Diverses formalités y sont en effet liées. Les facturations, remises en place de compteurs d'eau...sont basées sur des faits précis, et correspondent généralement à des dates de départ et d'arrivée. À noter que l'eau est systématiquement facturée au propriétaire. C'est à lui qu'il appartient de réaliser la répartition entre son ou ses locataires éventuels. Ces informations sont également nécessaires pour la mise à jour de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, y compris en cas de modification du nombre de personnes au domicile.

☞ Inscription sur les listes électorales

Le processus a été modifié en 2019 - Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées tout au long de l'année et jusqu'au 6e vendredi qui précède un scrutin.

- Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune où ils habitent lors du recensement militaire, selon une liste établie et transmise par l'INSEE.

Pièces justificatives nécessaires :

- le formulaire d'inscription : cerfa 12669 disponible en mairie ;

- une pièce d'identité ;

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui) ;

Enfin, les inscriptions peuvent également être déposées en ligne, via Service-Public.fr, le site officiel de l'administration française. Le fait de pouvoir voter est lié à l'inscription. Pour éviter toute mauvaise surprise, pensez à vous faire inscrire !

☞ Carte d'identité : s'effectue auprès des mairies habilitées.

Une synthèse des démarches à destination des demandeurs est consultable sur le site de la Préfecture

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-demandes-de-cartes-d-identite-se-modernisent-a-a6032.html>

☞ Passeport(délai de réalisation : environ 4 semaines).

Pour la réalisation des passeports biométriques, plusieurs mairies peuvent recevoir vos demandes, dont la mairie de Rochefort Montagne, mais aussi Chamalières, Aubière et Clermont Ferrand. La mairie de Rochefort Montagne reçoit les mardis et vendredis matins, sur rendez-vous.

Un Rendez-vous est obligatoire au préalable auprès de la mairie que vous aurez sélectionnée soit par téléphone soit sur Service public.fr

☞ Recensement citoyen pour les jeunes à partir de 16 ans

- 1 pièce d'identité - le livret de famille des parents



Tarifs publics 2026

Nuitée au Gîte et aire de camping P.A.I.

Nuitée au gîte : **16.50 €**

Nuitée sur l'aire naturelle de camping : **5€.**

Taxe de séjour : La taxe de séjour s'ajoute au montant de la nuitée selon le tarif en vigueur au niveau de l'office de tourisme Terres Dômes Sancy de Rochefort Montagne

École.

Cantine scolaire: Tarif enfant ; **3,30 €** le repas ; tarif adulte **5,50 €** / repas.

Dans le cadre d'un PAI, **3,30 €** le repas

Garderie : **1,60€ /enfant** pour la garderie du matin et **1,60€ /enfant** pour la garderie du soir.

Pénalité pour retard à la fermeture de la garderie 10 €.

Photocopie.

0,30 € la photocopie A4.

0,40 € la photocopie A3.

0,60 € la copie couleur A4

0,80 € la copie couleur A3.

Encart publicitaire dans le bulletin municipal : 25€

Eau.

Abonnement premier compteur : 45€.

Abonnement compteur suivant : 33 €.

Le m3 d'eau de 1 à 150 m3 : 1 €.

Le m3 d'eau de 151 à 500 m3 : 0,74 €.

Le m3 d'eau de 501 à 5000 m3 : 0,47 €

Le m3 au-dessus de 5.000 m3 : 0,35 €.

Compteur remplacé par gel : 165 €.

Redevance d'accès au réseau comprenant droit de branchement et travaux :
- 1300 € regard fourni et posé.

Interventions diverses sur réseau d'adduction eau potable non prévues ci-dessus, l'heure :
60 €.

Droit de branchement assainissement 1300 €
Abonnement assainissement 80 €
Redevance assainissement 0,70 € / m3 d'eau propre consommée.

Pour tous :

- **Obligation de fournir une attestation de responsabilité civile englobant la location**
- **Non-restitution de badge : 60 €**

Tarifs de la salle polyvalente.

Forfait chauffage 40€/jour d'utilisation du 1^{er} octobre au 31 mars

- Tarifs particuliers :

Habitants de la commune : 160 €.

Extérieur : 400 €

- Caution :

Habitants de la commune : 400 €.

Extérieur : 800 €.

- Caution :

Pour remise en état de la salle au titre du ménage : 150 €.

- Tarifs associations communales : 40 €

Gratuité en semaine, sauf les jours fériés,

Remboursement du chauffage éventuellement utilisé, sur la base de 5€ / par heure.

Gratuité permanente : école

- Tarifs associations hors commune : 60 €

Remboursement du chauffage éventuellement utilisé, sur la base de 5€ / par heure.

- Particularité des 24 et 31 décembre, tarif associations : 160 €. Forfait chauffage 40€/jour d'utilisation

Tarifs de la salle de Coheix.

Forfait chauffage 20€/jour d'utilisation du 1^{er} octobre au 31 mars

- Tarifs particuliers :

Habitants de la commune uniquement : 50 €.

Caution : 150 €

- Particularité des 24,25 et 31 décembre, tarif y compris associations : 70 €.

- Pas de Location après 20h

- Tarifs associations communales : 30 €

Gratuité en semaine, sauf les jours fériés,

Remboursement du chauffage éventuellement utilisé, sur la base de 5€ / par heure.

Tarifs de la salle associative de Chambois.

- Pas de Location les 24,25/12 et 31/12 et 01/01

Cimetière.

Concession à perpétuité : 45 € le m².

Columbarium : concession d'une case à perpétuité : 700 €.

Hors gravure de porte (taille et style imposés)

Jardin du souvenir : dispersion des cendres avec plaque à poser sur la stèle : 60€.

Hors gravure (taille et style imposés).

Le Compte Financier Unique 2024

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (électricité, combustibles, fournitures diverses)	169 011.07 €	Produits des services (cantine, services remboursés...)	93 325.14 €
Charges de personnel	244 398.11 €	Impôts et taxes	323 794.80 €
Autres charges de gestion courante ; contributions div.	77 466.21 €	Dotations et participations (DGF...)	212 785.63 €
Charges financières Intérêts des emprunts	2 659.39 €	Autres produits de gestion courante	14 875.76 €
Charges exceptionnelles Atténuation de produit	573.00 €	Produit de cession et produits exceptionnels	7 608.99 €
Opération d'ordre	12 275.00 €	dont 7 000 € de reprise épareuse/remorque	
Opérations entre sections Ecritures suite cessions épareuse/remorque	24 592.58 €	Opérations entre sections Ecritures suite cessions épareuse/remorque	17 592.58 €
TOTAL	530 975.36 €	TOTAL	669 982.90 €
Excédent de Fonctionnement :		139 007.54 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement du capital des emprunts - cautionnements	17 206.64 €	Subventions : Région Département État	15 000.00 € 21 498.00 €
Plan communal de sauvegarde	3 312.00 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	69 835.21 €
Etude chauffage école	3 600.00 €		
Acquisition épareuse	49 800.00 €	Dotations, Fonds divers, FCTVA	10 839.89 €
Terrain multisports	99 817.05 €	Taxe d'Aménagement	8 255.67 €
Travaux Eclairage Public	392.83 €	Dépôts et cautionnements	1 080.00 €
Travaux voirie	64 491.00 €	Opération d'ordre	12 275.00 €
Autres immobilisations corporelles	413.64 €	Autre opération immobilisation incorporelle	1 656.00 €
Opérations entre sections Ecritures suite cessions épareuse/remorque	17 592.58 €	Opérations entre sections Ecritures suite cessions épareuse/remorque	24 592.58 €
TOTAL	256 625.74 €	TOTAL	165 032.35 €
Résultat d'Investissement :		- 91 593.39 €	

Les finances communales

A propos des impôts

Lors de l'adoption du budget primitif, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes. M. le Maire expose la projection avec augmentation prévisionnelle des bases d'imposition et rappelle que la taxe d'habitation concerne principalement les résidences secondaires.

Chaque année les services fiscaux notifient les bases d'imposition prévisionnelles **(1)**, Ces bases multipliées par les taux votés **(2)** permettent de calculer quel sera le produit pour chaque impôt que percevra la Commune **(3)**.

Taxes	Bases (1)	Taux (2)	Produits (3)
Foncière non bâtie	36 500 €	80.79 %	29 488 €
Foncière bâtie	660 700 €	35,86 %	236 927 €
		Taux du Département inclus	
Taxe Habitation	118 800 €	10,62%	12 617 €
Total			279 032 €

L'attribution de compensation de la taxe professionnelle reversée par la Communauté de communes Dôme Sancy Artense s'élève à la somme de 53 178 €.

A propos de la dette

Le tableau suivant récapitule, pour chaque budget, les versements qui sont effectués au cours de l'année 2025

Budget	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2025	Capital remboursé en 2025	Intérêts payés en 2025	Total annuités payées en 2025
Communal	66 667.04 €	16 666.64 €	2 084.39 €	18 751.03 €
Eau-Assainissement	849 892.98 €	30 893.18 €	15 031.68 €	45 924.86 €
Régie des Transports	17 262.83 €	5 734.19 €	52.89 €	5 787.08 €

Ci-après :
- budgets primitifs 2025

Les budgets primitifs 2025

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	383 108.70 €	Produits des services (cantine, services remboursés...)	65 626.00 €
Charges de personnel	297 900.00 €	Impôts et taxes Divers	318 178.00 €
Autres charges de gestion courante	95 800.00 €	Dotations et participations (DGF...)	162 600.00 €
Charges financières	2 100.00 €	Autres produits de gestion courante	6 000.00 €
Autres charges exceptionnelles Atténuation de produits	1 000.00 €	Excédent reporté	490 204.70 €
Opération d'ordre	12 314.00 €	Produit exceptionnel	
Provisions	386.00 €		
Virement à la section d'investissement	250 000.00 €		
TOTAL	1 042 608.70 €	TOTAL	1 042 608.70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement du capital des emprunts - Cautionnements	17 560.00 €	Solde exercice antérieur	0 €
Solde exercice antérieur	91 850.60 €	Emprunt	0 €
Bâtiments publics	44 500.00 €	Subventions	114 435.00 €
Autres constructions	175 000.00 €	Virement de la section de fonctionnement	250 000.00 €
Matériel, Informatique, mobilier...	39 150.00 €	Dotation Fonds divers	105 086.60 €
Autres Immo Incorporelles Frais Etudes	8 500.00 €	FCTVA Taxe d'aménagement	35 000.00 € 7 250.00 €
Voirie, réseaux divers, SIEG travaux et enfouissement	141 241.00 €	Opération d'ordre amortissement	12 314.00 €
Opérations patrimoniales	3 604.80 €	Opérations patrimoniales	3 604.80 €
Régularisation subvention	6 284.00 €		
TOTAL	527 690.40 €	TOTAL	527 690.40 €

BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses		Recettes	
Entretien, frais d'analyses	22 610.58 €	Vente d'eau et divers	87 150.00 €
Redevances diverses	8 510.00 €	Excédent reporté	4 034.55 €
Charges financières	17 044.97 €	Opération d'ordre amortissement	20 895.00 €
Dotation aux amortissements	57 168.00 €		
Virement à la section d'investissement	28 000.00 €	Redevances perçues pour l'Agence de l'Eau	22 900.00 €
Dépenses imprévues Provisions	1 646.00 €	Produits divers autres	
TOTAL	134 979.55 €	TOTAL	134 979.55 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Report solde	151 565.64 €	Amortissement des immobilisations	57 168.00 €
Frais d'études et maîtrise d'œuvre			
Autres immobilisations		Virement de la section d'exploitation	28 000.00 €
Amortissement des immobilisations	20 895.00 €	Report solde Dotations et Réserves	131 036.11 €
		Subvention investissement	120 000.00 €
Travaux et diverses immobilisations	326 443.47 €	FCTVA	54 000.00 €
Remboursement emprunt	31 300.00 €	Emprunt	140 000.00 €
TOTAL	530 204.11 €	TOTAL	530 204.11 €

REGIE DES TRANSPORTS

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses		Recettes	
Carburant et entretien	10 296.63 €	Participation des familles	0
Autres charges	100.00 €	Participation de la	0
Amortissement	7 176.00 €	coopérative scolaire	
Charges de personnel	15 520.00 €	Subvention Région	22 000.00 €
Charges financières	55.00 €	Excédent reporté	135 347.63 €
Virement à investissement	125 000.00 €	Remboursement frais par Communauté Communes	800.00 €
TOTAL	158 147.63 €	TOTAL	158 147.63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunt	5 740.00 €	Apport, réserves	23 006.42 €
Immobilisations corporelles	149 442.42 €	Amortissement des immobilisations	7 176.00 €
		Virement de la section Fonctionnement.	125 000.00 €
TOTAL	155 182.42 €	TOTAL	155 182.42 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	16 352.55 €	Produits de gestion courante	7 000.00 €
Autres charges ;		Résultat reporté	27 298.55 €
Secours, aides	1 500.00 €		
Reversement à la commune.	3 050.00 €		
Provisions	296.00 €		
Cotisations URSSAF bénévoles	100.00 €		
Virement à section investissement	13 000.00 €		
TOTAL	34 298.55 €	TOTAL	34 298.55 €

SECTION DE COHEIX

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (Taxes foncières)	240.00 €	Produits de gestion courante	840.00 €
Autres charges	7 925.23 €		
		Excédent reporté	7 325.23 €
TOTAL	8165.23 €	TOTAL	8 165.23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Immobilisations	37 143.65 €	Excédent reporté	37 143.65 €
TOTAL	37 143.65 €	TOTAL	37 143.65 €

BUDGET ANNEXE **DE L'INDIVISION DE SECTIONS PROPRIETAIRES** **DE LA FORET**

L'intégralité des opérations de ce budget au cours de l'exercice 2024 est retracée ci-dessous.

Excédent au 31 décembre 2023 70 413.76 €

Dépenses :

- Frais de gardiennage ONF:	60.00 €
- Taxes foncières :	858.46 €
- Entretien bois et forêts :	

Total dépenses : 918.46 €

Recettes :

- Redevance carrière et location	2 746.16 €
- Menus produits forestiers	0 €

Total recettes : 2 746.16 €

- Résultat d'exploitation 2024 1 827.70 €

Le résultat d'exploitation 2024 fait donc apparaître un excédent de 1 827.70 € soit un résultat global de 72 241.46 €.

Budget primitif 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Entretien de bois et forêts	66 000.00 €	Produits des services/ coupe	
Taxes foncières	1 500.00 €	Excédent antérieur	72 241.46 €
Diverses charges	7 341.46 €	Autres produits/ redevance	2 600.00 €
TOTAL	74 841.46 €	TOTAL	74 841.46 €

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sont ici résumées les principales délibérations adoptées pendant l'année 2025 ; de très nombreuses autres décisions sont également prises au quotidien, sans qu'il soit possible de toutes les relater ici.

Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les sommes suivantes :

Amicale des Chasseurs : 200,00 € ; Anciens Combattants : 200,00 € ; Le relais de vie Pontgibaud : 250,00 € ; Association des anciens pompiers de Pontgibaud : 200,00 Association Le Puy Sainte Elisabeth : 250 €.

OBJET : AGENCE DE L'EAU : Facturation des redevances Consommation d'eau potable, redevance pour performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de FIXER à 0,02 €/m³ la contre-valeur correspondant à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er janvier 2025.

- de FIXER à 0,084 €/m³ la contre-valeur correspondant à la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1er janvier 2025.

- de PREND ACTE que la redevance sur la consommation d'eau potable est fixée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne à 0,33 €/m³ devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément aux prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er janvier 2025.

Objet : loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Le conseil municipal, après avoir constaté et validé collectivement la liste communale des zones d'accélération des énergies renouvelables publiée sur le site internet des services de l'État à l'adresse <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>, atteste de la conformité entre les zones inscrites à l'arrêté préfectoral et celles proposées par délibération du conseil municipal

en date du 13 décembre 2024 et après en avoir délibéré, le Conseil municipal EMET UN AVIS CONFORME au projet d'arrêté préfectoral.

Demande de subventions dans le cadre du Fonds des Initiatives Communale.

Monsieur le Maire présente au Conseil les travaux à réaliser dans le cadre de l'amélioration de la voirie. Ces travaux seraient à programmer au carrefour de la rue de la Croix du Try et de la rue Léon Rochefort avec la route des Carriers, sur l'accès à l'église de Mazayes, sur la zone nord du chemin de Rongère et sur un chemin situé à Mazayes-Hautes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet tel que présenté ci-dessus, valide le devis déposé par l'entreprise Coudert pour un montant de 39 530,00 € HT et autorise Monsieur Patrick DURAND, Maire à déposer les dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental.

Financement VAE Madame Karine RIGAL.

Le Conseil Municipal, compte tenu de l'engagement pris par la commune lors de la signature de son contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) ; compte tenu de la manière de servir la collectivité de Madame Karine RIGAL et compte tenu de l'arrêt du financement des parcours Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) par France VAE décide de prendre en charge les frais de formation VAE Madame Karine RIGAL pour un montant de 1 600,00€ et autorise Monsieur M. DURAND, Maire à signer le devis de la Maison Familiale et Rurale de Vernines.

Objet : Protection sociale complémentaire.

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement, le Conseil municipal mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la

conclusion d'une convention de participation pour la garantie santé.

Objet : Réparation cloches de l'église de Coheix

Après constatations de la nécessité de réparer les cloches de l'église de Coheix, le Conseil Municipal valide le devis de réparation pour la cloche principale pour l'église de Coheix pour un montant de 1 852,00 € HT par la société BODET, 4 rue du parc industriel-EURONORD - 31150 Bruguères.

Objet : Contrat de maintenance des cloches des églises de la commune

L'entretien périodique des cloches des églises de la commune étant nécessaire, le Conseil Municipal valide le devis de maintenance auprès de la société BODET, 4 rue du parc industriel-EURONORD - 31150 Bruguères pour un montant annuel de 250,00 € HT, soit 300,00 € TTC.

Objet : Exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (Application article 1383-0 B)

Le Conseil Municipal, décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour la part lui revenant, pendant une période de trois ans, à hauteur de 50 %, les propriétaires qui ont réalisé dans les logements achevés depuis plus de dix ans, des travaux de rénovation énergétique mentionnés à l'article 1383-0 B du CGI et de s'en remettre à l'instruction fiscale qui sera réalisée par l'administration pour l'application de cette mesure qui prendra effet au 1er janvier 2025.

Objet : Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable dans le cadre de la déclaration de projet valant mise en compatibilité n°1 du PLU de Mazayes

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 juillet 2024 engageant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour le projet d'extension de la carrière des Chatelaunoux;

Vu l'arrêté du Maire n° 2024/15 en date du 30 juillet 2024 prescrivant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu les motifs exposés ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser une concertation préalable dans le cadre de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU, le Conseil municipal décide d'approuver les modalités de concertation préalables et autorise le Maire à fixer les dates de

début et de clôture de ladite concertation entre le 14 avril 2025 et le 15 mai 2025.

Taux imposition des taxes locales pour 2025

Vu l'augmentation des bases d'imposition décrétée par le gouvernement le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes pour l'année 2025.

Transport des élèves à la piscine.

Le conseil municipal, décide de prendre en charge la prestation de transport des élèves des classes de CE et CM à la piscine de Saint Georges de Mons à hauteur de 50 % du montant dans la limite de 800,00 €.

Demande de subvention du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et compte-tenu de l'urgence de la situation, valide le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € (mille euros) auprès du Groupe de Secours Catastrophes Français (GSCF) face à l'urgence de la situation en Ukraine.

Bilan de la concertation préalable de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mazayes

Considérant que le bilan de cette concertation, tel qu'il annexé à la présente délibération, démontre que les modalités définies ont été respectées et que celles-ci ont permis une consultation du dossier ;
Considérant les observations faites durant le délai de la concertation préalable ;

Le Conseil municipal confirme que la concertation relative à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mazayes s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération du 21 mars 2025 ; prend acte des observations émises dans le cadre de la concertation préalable annexées à la présente délibération ; décide de ne pas prévoir de modifier le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Mazayes et de tirer le bilan positif de la concertation préalable tel qu'il est relaté en annexe et de l'approuver.

Achat matériel de balayage

Le conseil municipal décide de l'acquisition d'un outil de balayage Actisweep V12 de 1800mm, d'une adaptation godet, un kit d'angulation et d'un kit anti dispersion pour un montant total de 4 526,00 € HT, soit 5 431,20 € TTC auprès de la société ACTIWORK - 260 rue des Barronnières - 01700 BEYNOST.

Détermination des coefficients de modulation pour la performance des réseaux Eau et Assainissement au 1er janvier 2026

En tant que collectivité compétente en matière de gestion de l'eau potable et d'assainissement, la commune de Mazayes se doit de renseigner les données sur la tarification et les performances des services d'eau potable et d'assainissement sur la plateforme de l'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement SISPEA.

Les données ainsi renseignées permettent de dresser un bilan de l'organisation des services publics d'eau et d'assainissement, de leur tarification et de leurs performances.

A l'issue de la saisie de ces données, il ressort un coefficient de modulation de 0.23 pour le réseau d'eau potable et de 0,458 pour le réseau d'assainissement collectif.

Ces coefficients de modulation sont applicables pour le calcul des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et la performance des systèmes d'assainissement (Volume d'eau facturé x taux déterminé par l'AELB x coefficient de modulation)

Le conseil municipal valide les montants des nouveaux coefficients de modulation, respectivement de 0.23 pour le réseau d'eau potable et de 0,458 pour le réseau d'assainissement collectif ainsi que la mise en application de ces tarifs à la date du 1^{er} janvier 2026.

Ecole de Musique Intercommunale : Participation à l'école de musique Intercommunale de Chavanon Combrailles et Volcans

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour l'année 2025/2026 sa participation au fonctionnement de l'Ecole de Musique Intercommunale de la communauté de communes de Chavanon Combrailles et Volcans l'école de musique de CCV.

Cette adhésion d'un montant de 2 460 € permet de proposer une offre culturelle avec des tarifs préférentiels aux habitants de notre commune.

Ecole de Musique Intercommunale : Intervention en milieu scolaire

Comme les années précédentes, le Conseil municipal accepte la proposition du Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique Intercommunale de Chavanon Combrailles et Volcans, propose aux communes non membres de la Communauté de Communes de CCV, une participation pour l'intervention en milieu scolaire.

La participation pour l'année scolaire 2025/2026 s'élève à 5 062,50 € pour un volume de 3 heures 45 minutes hebdomadaires sur 36 semaines et

sera matérialisée par la mise à disposition d'un intervenant diplômé embauché par l'EMI de CCV.

Réalisation d'un Contrat de Prêt Taux révisable d'un montant total de 140 000 € pour le financement de la construction du réseau d'assainissement collectif sur les bourgs de Petit et Grand Chambois

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'état d'avancement des travaux de l'assainissement collectif sur les bourgs de Petit et Grand Chambois au 06 novembre 2025 et précise qu'il est nécessaire pour le budget eau et assainissement, de prévoir la réalisation d'un emprunt de 140 000,00 euros (cent quarante mille euros) pour une mise à disposition au plus tard le 1er janvier 2026.

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur Patrick DURAND, Maire, délégataire dûment habilité, à signer seul le contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds auprès de la Banque des Territoires de la caisse des dépôts et Consignations.

Projet maison de la chasse : mission architecte

La construction d'une maison des chasseurs rendu nécessaire par l'évolution des contraintes sanitaires a pour vocation de servir d'abri pour les chasseurs et de lieu pour procéder à la découpe et à l'entreposage du gibier destiné au partage entre chasseurs.

Ces locaux doivent être implanté en zone urbanisable de la commune afin de permettre un accès à l'ensemble des réseaux nécessaires (eau potable, électricité, ...)

La construction d'un tel local peut être envisagée sur la parcelle C n°1072, propriété de la commune de Mazayes. Ce terrain abritant les ateliers municipaux et l'abri de stockage, est situé en zone Ue du PLU permet cette construction à l'arrière de la zone de stockage.

Le Conseil municipal valide l'étude du projet de construction d'une maison de la chasse et autorise Monsieur Patrick DURAND, Maire, à signer la proposition d'honoraires déposée par Madame Pascale COHADE, architecte D.P.L.G pour une mission partielle jusqu'à la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment avec l'installation électrique incluse.

Participation à la protection sociale complémentaire au titre du risque « santé »

Le Conseil municipal, Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements

publics à leur financement décide d'instaurer la participation de la collectivité au risque « Santé » de la protection sociale complémentaire, de prévoir l'inscription au budget de l'exercice 2026 et suivants, des crédits nécessaires à la mise en œuvre instaurant une participation de 20 € mensuels, par agent.e. et d'autoriser l'autorité territoriale à signer tout document utile rendu nécessaire, avec le groupement Relyens SPS / Mutuelle Intériale.

Travaux de remise en état du presbytère de Mazayes-Basses

Suite à la constatation de désordres apparus sur une annexe du presbytère de Mazayes-Basses avec détérioration d'un pan de mur et d'un pan de toiture et devant la nécessité de réaliser au plus vite des travaux de consolidation le Conseil municipal décide de valider les devis de l'entreprise SANTANOCETO pour un montant de 1 796,00 € HT pour les travaux de maçonnerie et de l'entreprise ROUSEL pour un montant de 7 468,10 € HT pour les travaux de réfection du pan de toiture.

Remplacement des ordinateurs de l'école

Les cinq ordinateurs portables de l'école étant arrivés à leur limite d'obsolescence, il est nécessaire de prévoir leur remplacement.

Le Conseil municipal décide de valider le devis déposé par la société XEFI pour fourniture de cinq ordinateurs portables HP ProBook d'un montant unitaire de 790,00 € HT plus contrat de maintenance et l'installation sous contrat pour un montant total de 5 458,79 HT soit 6 550,55 € TTC.

Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour le renouvellement des contrats d'assurances garantissant contre le risque statutaire.

Le Conseil municipal VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 26 alinéa 5 qui autorise les centres de gestion à souscrire des contrats d'assurance prévoyance pour le compte des collectivités locales afin de couvrir les charges financières découlant de leurs obligations statutaires décide de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire et de garder la faculté de ne pas y adhérer.

Demande de location parcelle privée de la commune

Suite à la demande de Monsieur et Madame COHENDY Lucas, 13 route de Côme – Les Gardes

par laquelle ils sollicitent la possibilité de louer ou d'acheter la parcelle ZE n°116 d'une surface de 170 m² attenante à leur propriété, le Conseil municipal accepte cette demande pour mise en place d'un jardin à l'exclusion de toute construction temporaire ou définitive et pour un montant de 20,00€ / an et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026

Considérant que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a fixé le tarif de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable à 0,10 €HT/m³ pour l'année 2026 et à 0,28 €HT par mètre cube le tarif de base de la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » pour l'année 2026.

Considérant que pour l'année 2026, le coefficient global de modulation de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable est estimé à 0,23 (délibération du conseil municipal du 6 novembre 2025) et considérant que pour l'année 2026, le coefficient global de modulation de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif est estimé à 0,458 (délibération du conseil municipal du 6 novembre 2025).

Considérant qu'il convient de fixer le tarif du « supplément au prix du m³ d'eau vendu » et du « supplément au prix du m³ facturé au titre de l'assainissement collectif » précités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote décide :

- De fixer à 0,023 €HT /m³ le supplément au prix du m³ d'eau vendu correspondant à la contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque abonné du service public d'eau potable, applicable à compter du 1er janvier 2026,

De fixer à 0,128 €HT /m³ le supplément au prix du m³ facturé aux usagers de l'assainissement collectif correspondant à la contre-valeur de la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif, applicable à compter du 1er janvier 2026.

Informations générales

Date du prélèvement	23/09/2025 09h52
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	GRAND CHAMBOIS (100%)

Conformité

Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des <u>références de qualité</u>	non

Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	10,0 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Coloration	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphelométrique NFU	0,28 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	<0,03 mg(Cl2)/L		
Chlore total *	<0,03 mg(Cl2)/L		
Titre hydrotimétrique	2,72 °f		
pH *	7,3 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
Titre alcalimétrique	0,00 °f		
Titre alcalimétrique complet	4,60 °f		
Magnésium	3,4 mg(Mg)/L		
Sulfates	4,7 mg/L		≤ 250 mg/L
Chlorures	4,3 mg/L		≤ 250 mg/L
Conductivité à 25°C *	119 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Calcium	5,3 mg/L		
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L	≤ 0,1 mg/L	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,09 mg/L	≤ 1 mg/L	
Nitrates (en NO3)	4,4 mg/L	≤ 50 mg/L	
Carbone organique total	0,51 mg(C)/L		≤ 2 mg(C)/L

Informations générales

Date du prélèvement	23/09/2025 10h20
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	COHEIX (100%)

Conformité

Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des <u>références de qualité</u>	non

Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	28 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	46 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Coloration	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphelométrique NFU	0,12 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	<0,03 mg(Cl2)/L		
Chlore total *	<0,03 mg(Cl2)/L		
Titre hydrotimétrique	6,52 °f		
pH d'équilibre à la 1 ^{re} échantillon	8,77 unité pH		
Titre alcalimétrique	0,00 °f		
Titre alcalimétrique complet	7,20 °f		
Magnésium	9,1 mg(Mg)/L		
Sulfates	6,8 mg/L		≤ 250 mg/L
Chlorures	17 mg/L		≤ 250 mg/L
Conductivité à 25°C *	212 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Calcium	11,1 mg/L		
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L	≤ 0,1 mg/L	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,15 mg/L	≤ 1 mg/L	
Nitrates (en NO3)	7,7 mg/L	≤ 50 mg/L	
Carbone organique total	0,35 mg(C)/L		≤ 2 mg(C)/L

Toutes les analyses sont consultables au secrétariat

Ou sur le site : <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=84>

Informations générales

Date du prélèvement	27/06/2025 08h49
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	PETIT CHAMBOIS (100%)

Conformité

Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	non

Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	11,5 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Coloration	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélométrique NFU	0,13 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	0,38 mg(Cl2)/L		
Chlore total *	0,42 mg(Cl2)/L		
Titre hydrotimétrique	5,19 °f		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
pH *	7,1 unité pH		
Titre alcalimétrique	0,00 °f		
Titre alcalimétrique complet	6,45 °f		
Magnésium	7,2 mg(Mg)/L		
Sulfates	6,8 mg/L		≤ 250 mg/L
Chlorures	9,7 mg/L		≤ 250 mg/L
Conductivité à 25°C *	182 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Calcium	8,9 mg/L		
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L	≤ 0,1 mg/L	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,12 mg/L	≤ 1 mg/L	
Nitrates (en NO3)	6,0 mg/L	≤ 50 mg/L	
Carbone organique total	0,28 mg(C)/L		≤ 2 mg(C)/L

Informations générales

Date du prélèvement	23/09/2025 09h38
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	MAZAYES BASSES (100%)

Conformité

Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	non

Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	5 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	8,1 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Coloration	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélométrique NFU	0,1 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	<0,03 mg(Cl2)/L		
Chlore total *	<0,03 mg(Cl2)/L		
Titre hydrotimétrique	2,28 °f		
pH *	7,1 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
Titre alcalimétrique	0,00 °f		
Titre alcalimétrique complet	3,90 °f		
Magnésium	2,8 mg(Mg)/L		
Sulfates	5,1 mg/L		≤ 250 mg/L
Chlorures	5,0 mg/L		≤ 250 mg/L
Conductivité à 25°C *	110 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Calcium	4,5 mg/L		
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L	≤ 0,1 mg/L	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,09 mg/L	≤ 1 mg/L	
Nitrates (en NO3)	4,4 mg/L	≤ 50 mg/L	
Carbone organique total	0,62 mg(C)/L		≤ 2 mg(C)/L

INFORMATIONS PRATIQUES



Pharmacie de garde		3915
Santé et affaires sociales	Centre d'Action médico-sociale Bordas 63230 Rochefort Montagne	04.73.65.89.50
Protection et assistance aux personnes âgées	Appel gratuit d'un poste fixe	0 800 020 528
Drogues info Service	Appel gratuit d'un poste fixe	0 800 23 13 13. ou 113
Non au Harcèlement	Appel gratuit d'un poste fixe	3020
Violences conjugales	Référents sur la commune	M. Aurélien FLAGEUL Mme Clara GAUNTLEY



A.P.E

CCAS

Union Nationale des Combattants :

Amicale des chasseurs



Mazayes Alternatives

Médiathèque Municipale

École de Mazayes



Art'VerneScrap

Les Alouettes



Articles réalisés par les associations sous leur responsabilité n'engageant en aucun cas la municipalité



École de Mazayes

L'école de Mazayes accueille cette année scolaire 2025/26, 97 élèves de la Petite Section au Cours Moyen 2ème année, dont 29 des communes limitrophes. L'équipe enseignante est composée de Bernadette Guillot en PS/MS (remplacée par Camille Lebègue en 2024-25 et Lola Bellaigue en 2025-26), Marie-Gaëlle PALLUT, en GS/CP, qui est également directrice, Béatrice Jouve, en CE1/CE2 et Nathalie Bayle, en CM1/CM2.

Le personnel communal est composé de Catherine Boyer, Isabelle Delarbre, Karine Rigal et Déborah Labonne. Elles gèrent la cantine, la garderie, le ménage et le transport.

Elodie Sauvage intervient tous les vendredis, pour la musique et un intervenant EPS de la communauté Dômes-Sancy-Artense encadre une dizaine de séances pour chaque classe.

L'école est labellisée E3D (Education à l'Environnement Durable) niveau « expertise ». Elle a également reçu la labellisation « Egalité filles-garçons » en juin 2025 suite au travail mené tout au long de l'année dans les 4 classes autour de ce thème.



Les faits marquants de l'année 2025 :

← **Activité danse** (les 4 classes) : activité encadrée par Amélie Rabat de l'association Gibal'Danse



Sortie neige à la Stèle (les 4 classes) : randonnée, découverte de la nature, ski de fond, luge



← **Projets les P'tits puciens** (CE-CM) : en partenariat avec la Puce à l'oreille, les élèves ont assisté à trois concerts



Projet « Le ferme » (PS-MS-GS-CP) : en partenariat avec La ferme de Marinette, interventions en classe autour de cinq thèmes + déplacement sur place



← **Formation aux gestes et réflexes de premiers secours** (les 4 classes) : intervention des pompiers de Pontgibaud





⇐ **Émaillage sur lave (CM)** : séance réalisée au sein de l'atelier Yann Debuiche

Égalité filles-garçons (CM) : intervention de l'association « Elles bougent » pour promouvoir les métiers scientifiques auprès de filles
Spectacle « Les droits de l'enfant » au cinéma La Viouze : ponctuant une année de travail en chant et danse



Mais aussi :

- Journées sportives inter-écoles
- Activité chorale (CE-CM) : encadrée par Elodie Sauvage de l'EMI
- Confection et vente d'objets de Noël avec l'Association des Parents d'Elèves
- Deux spectacles pour chaque classe, proposés par la Communauté de Communes Dômes-Sancy-Artense
- Tombola de fin d'année
- Kermesse de l'école organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- Le café des parents pour échanger et discuter (15 février et 22 mars 2025)

Projets pour l'année 2026 :

- Déplacement à l'Ecole des sciences (les 4 classes)
- Pratique de l'aquarelle avec l'association Gibal'aquarella (CM)
- 8 séances de piscine (CE-CM)
- Déplacement à la ludothèque de Bagnols (PS-MS-GS et CP)
- Correspondance avec des classes de Mayotte et la Réunion (CE-CM)
- Bal traditionnel avec présentation d'une dizaine de danses (les 4 classes, 24/04/2026)
- Fête de l'école (27/06/2026)

Nous remercions les parents, les communes (Mazayes et Saint-Pierre-le-Chastel), les intervenants, l'association Gibal'Danse, les accompagnateurs pour leur soutien, leur aide, leur investissement au sein de l'école.

L'équipe enseignante

Ecole Primaire de Mazayes
2, rue des écoles
63230 Mazayes
ecole.mazayes.63@ac-clermont.fr
09-66-40-51-32

NB : Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2026 se feront à partir du mois d'avril.
Contact par mail : ecole.mazayes.63@ac-clermont.fr

La Médiathèque Municipale & La Ludothèque

Le 11 octobre la commune de Mazayes a eu le plaisir d'accueillir la fête du livre. Une quinzaine d'auteur(e)s, la librairie « le chien qui louche » de Rochefort Montagne et les éditions Clermontoises « La poule qui pond » ont répondu à l'invitation du réseau de lecture Dômes Sancy Artense. Près de 200 visiteurs ont pu échanger avec les auteurs(e)s.



La médiathèque et la ludothèque compte 226 adhérents actifs qui ont emprunté plus de 6300 documents (romans, documentaires, CD, DVD, vinyles) et plus de 1770 jeux.



Vous pouvez emprunter 6 livres dont une nouveauté pour une durée d'un mois, 2 magazines et 2 CD pour un mois, 2 DVD pour 2 semaines et 3 jeux pour une durée de 3 semaines et depuis cette année, des vinyles sont également empruntables.

Avec votre carte d'abonné (à demander à la bibliothèque où vous êtes inscrits) vous pouvez réserver directement des ouvrages sur le portail de la communauté de communes « Dômes Sancy Artense » <https://mediatheques.domes-sancyartense.fr/> et les faire acheminer dans la bibliothèque où vous souhaitez les retirer. De même, avec votre carte abonnement vous avez également la possibilité d'accéder au portail de la médiathèque départementale (<https://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr>) et profitez

gratuitement des contenus numériques proposés par le Département du Puy-de-Dôme. C'est un service accessible depuis chez vous, vous pouvez emprunter 3 livres et regarder jusqu'à 6 films chaque mois. Des albums jeunesse, des centaines de magazines et de journaux ou encore des milliers de formations sont aussi disponibles de façon illimitée.

La ludothèque intercommunale est ouverte les mercredis de 10h à 18h30 et les vendredis de 16h à 18h30. Vous pouvez venir jouer sur place ou emprunter des jeux de toutes catégories pour jouer en famille ou entre amis. Le prêt de jeux est soumis à une cotisation d'un montant de 12€ par an.

La médiathèque est ouverte les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30 de septembre à juin et les mercredis de 17h à 19h pendant les vacances scolaires d'été. Les bénévoles, Maryse ANDANSON (qui nous a rejoint en septembre) Marie-Jo COQUEL, Marie-Paule DURAND, Annie HEBRARD, Cathy MONTEL et Céline SCHAEFER sont heureuses de vous accueillir, vous conseiller, échanger et partager avec vous le plaisir de la lecture.

Vous pouvez retrouver les actualités et les horaires sur le site de la mairie de Mazayes sur www.mazayes.fr, rubrique « Vie communale et Bibliothèque et ludothèque » et sur l'application « PanneauPocket » téléchargeable sur votre mobile ou votre ordinateur.

Art'Verne Scrap

L'association Art'Verne Scrap se réunit une fois par mois autour du scrapbooking : réalisation de cartes, marque-pages, petites boîtes et mini-albums...

Les ateliers se déroulent le mercredi après-midi une fois par mois dans la salle communale de Coheix. Ils permettent à la fois de partager un moment créatif et un bon moment de convivialité.

Nous programmons ponctuellement des ateliers sur la journée pour réaliser des albums cartonnés plus conséquents et apprendre de nouvelles techniques.



Cette dernière séance de l'année a été l'occasion de s'échanger quelques cadeaux et de réaliser des petites cartes et décorations de Noël.

Nous sommes 11 adhérentes. Le tarif d'adhésion est de 30 € pour l'année scolaire. Chacune vient avec son matériel et ponctuellement, l'association achète des tutos et des kits de papiers.

Si vous avez envie de nous rejoindre,
vous pouvez contacter Annick Andanson (la trésorière) au 04 73 61 48 06 ou
Bernadette Guillot (la présidente) au 06 08 11 46 96.

Bonne année 2025 à vous tous !

Association Le Club des Alouettes



La saison 2025 a démarré pour le Club des Alouettes, qui a retrouvé la grande salle de Mazayes avec énergie, motivation et enthousiasme.

Sous la conduite de Maëlis, coach dynamique et investie, les séances du jeudi soir de 19h00 à 20h30 rassemblent des participants autour d'un objectif commun : entretenir sa forme et progresser dans la régularité.

Au programme : cardio, renforcement musculaire, step, abdos-fessiers et étirements. Chaque séance est pensée pour développer endurance, tonus et coordination, dans un cadre à la fois structuré et convivial, accessible à toutes et tous, quel que soit le niveau de pratique.

Au-delà de l'aspect sportif, Les Alouettes, c'est aussi une association locale attachée à l'esprit collectif, où chacun trouve sa place et avance à son rythme. La bonne humeur n'est jamais loin, mais l'effort reste au centre de la pratique !

clubdesalouettes@yahoo.com

Contacts membres du bureau :

- **Rachel ROYON** : 06.68.89.40.51
- **Elisabeth HUP** : 06.04.10.28.16
- **Mathilde CAMPEDELLI** :
06.34.66.19.99
- **Valérie FORCE** : 06.84.30.08.24
- **Marie-Hélène VIALETTE** :
06.21.78.68.97





« De Sioule à Pierre Signée »



Section Théâtre : le « Théâtre du Coin »

Ateliers de théâtre amateur ouverts à tous, adultes, enfants, ados, débutants ou initiés, de 6 à 90 ans.

Vous cherchez un **loisir enrichissant** qui permet le **développement personnel** tout en **s'amusant**, alors rejoignez notre troupe de comédiens amateurs qui ont à cœur de transmettre leurs expériences dans la bonne humeur, la convivialité, l'écoute et le partage.

Organisation des ateliers : saison 2025/2026

- 1 groupe 20 enfants séance les lundis scolaires (salle des fêtes Mazayes)
- 1 groupe 15 enfants séance les jeudis scolaires (salle des fêtes Ceyssat)
- 1 groupe adolescents (salle des fêtes Mazayes)
- 1 groupe adulte les lundis scolaires 20h00
- 1 groupe théâtre d'improvisation les mardis (d'octobre à mars) 20h00

L'encadrement des enfants et des adolescents est assuré par des bénévoles expérimentés des milieux associatifs de l'animation (culturelle et sportive). Nous recherchons également des bénévoles pour aider à l'encadrement de nos groupes.

Nouveau depuis cette année « Atelier impro » **une activité ludique** :

« Improviser, c'est accepter l'inconnu. C'est se lancer sans filet, en s'appuyant sur ce que l'on est, ce que l'on ressent, ce que l'on capte de l'autre. »

Journée du « Théâtre du Coin »

En 2025, cette « journée » (le samedi 17 mai) a connu son succès habituel



Nos projets 2026 :

Représentation le **28 mars 2026** au profit de l'association des anciens combattants de Ceyssat- Mazayes avec la pièce « Un déca pour le Roi » de Brigitte Bardou par la troupe adulte du « Théâtre Du Coin »

Prochaine « **Journée du Théâtre du Coin** » le **samedi 30 mai 2026** avec l'ensemble des sections enfants, ados et adultes de notre troupe qui se donneront en spectacle lors d'une soirée (17h/22h00) festive avec théâtre, plancha, buvette et buffet.

Pour la saison suivante **les inscriptions** se feront à partir du **01 juin 2026**.

Renseignements : 06 30 09 60 99

Enfants, adolescents, adultes sont les bienvenus.

Merci aux bénévoles pour leur engagements remarquables

Le centre communal d'action sociale est composé de membres du conseil et de membres extérieurs nommés. Ils se mobilisent chaque année auprès des personnes âgées ou vulnérables pour rompre l'isolement et apporter un soutien.

Ce dimanche 7 décembre a été l'occasion de réunir presque une centaine de bénéficiaires pour le repas des aînés offert par la mairie.

Cette journée a été l'occasion de se retrouver, de déguster un bon repas préparé par la maison SOLIGNAT, de chanter et danser grâce à l'animation festive d'Aline, tout en ayant une pensée émue pour ceux qui n'ont pu être là.

Tout le monde remercie vivement les enfants de l'école communale pour leurs jolies cartes et leurs messages chaleureux distribués à chaque invité.

Ce rendez-vous fut convivial, joyeux, et le plaisir fut partagé.

Le CCAS reste disponible par ailleurs toute l'année auprès des personnes les plus isolées ou fragiles.



Membres du Conseil municipal et du CCAS :

Patrick DURAND, Maire – Élisabeth COLINEAU – Marie-José COQUEL – Nathalie GALLET – Clara GAUNTELEY – Corinne HEBRARD –

Membres extérieurs nommés :

Annick ANDANSON – Régine DAUCHE – Marie-Paule DURAND – Cathy MONTEL – Cathy RODRIGUEZ





Mazayes Alternatives fête cette année ses 10 ans et souhaite plus que jamais créer du lien et de proposer des activités intéressantes tant sur le plan culturel, artistique, que sportif.

Cette année le repas partagé a rassemblé une cinquantaine de convives en janvier 2025.

La marche nordique est partie une semaine en TURQUIE en Cappadoce en mai.

L'exposition pluri artistique de l'association s'est déroulée le 14 et 15 juin avec succès rassemblant plus de 200 visiteurs.

Les randonneurs sont allés à la découverte de l' AVEYRON pendant 4 jours en septembre.

La boxe thaï adhère à la fédération cette année pour permettre aux jeunes de participer à des compétitions officielles. Elle parraine une association de self défense à la Bourboule. Des formations et des inters- clubs seront prévus cette année

Pour la 1^{ère} fois nous avons participé au forum des associations organisé par la Com Com le 13 septembre à Rochefort Montagne afin de toucher un public plus large.

Le club photo a participé à la fête du livre en octobre sur le thème de la nature.

A chaque fois ce fût l'occasion d'échanges, de rencontres et de partages.

L'association reste ouverte à toutes candidatures d'animateurs et également d'adhérents.
Car notre volonté reste à jamais d'être un collectif **ACTIF**

L'Ancien Temps

Le club Histoire locale de Mazayes vous sollicite pour partager vos photos et documents de l'ancien temps, Il ne s'agit pas de vous les emprunter mais d'en faire des copies avec un téléphone.

Vous pouvez nous contacter au 06 72 58 74 19.

Par ailleurs, en 2026 nous organiserons des matinées de collectes et d'échange à la salle de Coheix les 10 et 11 février et aux Combes les 17 et 18 février

Pour connaître le lieu et le jour de chaque activité

Le site internet : www.mazayes.alternatives.fr

Pour nous contacter :

Mail : asso.mazayes.alternatives@gmail.com

Courrier : 34 route des carriers Grand Chambois
63230 Mazayes



L'Amicale des Chasseurs de Mazayes

Acteurs de la vie rurale

Dans notre commune de Mazayes, l'Amicale des Chasseurs occupe depuis de nombreuses années une place importante, bien au-delà de la pratique cynégétique. L'amicale contribue activement à l'équilibre environnemental, à la préservation de la biodiversité et au dynamisme de notre territoire rural.

Des acteurs engagés pour l'environnement

Souvent méconnu, le rôle des chasseurs dans la gestion des milieux naturels est pourtant déterminant. Sur Mazayes, les membres de l'Amicale participent tout au long de l'année au suivi des populations de gibier, à la régulation nécessaire pour protéger cultures et forêts, et à la surveillance sanitaire de la faune sauvage.

Ces actions, menées en partenariat avec la mairie et les acteurs locaux, contribuent directement à maintenir un équilibre entre l'activité humaine, l'agriculture et la biodiversité.

Un soutien précieux pour la vie communale

Au-delà de leurs missions environnementales, les chasseurs de Mazayes sont aussi des bénévoles impliqués dans la vie de la commune. Ils participent régulièrement aux animations locales, soutiennent les autres associations et contribuent à la convivialité du village.

Cette année encore, l'Amicale a démontré son engagement citoyen en organisant la journée de nettoyage de la commune, une opération désormais devenue un rendez-vous annuel. Munis de gants, sacs-poubelles et beaucoup de bonne volonté, les chasseurs et non chasseurs ont parcouru chemins, lisières et abords de routes pour ramasser les déchets abandonnés. Une action concrète, utile, et saluée par un grand nombre des habitants pour son impact positif sur le cadre de vie.



Un lien social fort

La chasse, c'est aussi un espace de transmission et de camaraderie. L'Amicale accueille des passionnés de tous âges, partage un savoir-faire traditionnel et renforce les liens entre générations. Les moments d'échange, les repas associatifs et l'esprit d'entraide contribuent fortement au tissu social de la commune.

Une présence indispensable pour Mazayes

À l'heure où les territoires ruraux ont plus que jamais besoin d'acteurs engagés, l'Amicale des Chasseurs de Mazayes incarne parfaitement cette dynamique : protéger, transmettre, participer et fédérer.

L'Amicale adresse ses remerciements à l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur contribution durant l'année écoulée



Union Nationale des Combattants Ceyssat-Mazayes

L'association Union Nationale des Combattants de CEYSSAT-MAZAYES (UNC CM) a pour vocation de rassembler toutes les femmes et tous les hommes qui partagent son attachement au monde combattant et aux valeurs qu'il véhicule, sans distinction d'opinion ou de religion.



L'UNC CM perpétue le souvenir des combattants d'hier et d'aujourd'hui morts pour la France et contribue au travail de mémoire.

Nous sommes fiers d'accueillir parmi nos adhérents 3 jeunes porte-drapeau **Jonatan et Dylan QUINTY** de la commune qui s'inscrivent dans la lignée familiale et Lise Gourdon de CEYSSAT.

Vous pouvez rejoindre notre association, nous accueillons toutes celles et ceux qui partagent nos valeurs.

Nos activités 2025 :

Cérémonies :

- Armistices des 8 mai 45 et 11 novembre 18, suivies par grand nombre de nos concitoyens des deux communes. Remerciements aux enseignants et enfants de l'école qui ont une nouvelle fois assuré une très belle prestation lors de leur chant.
- Événements du 27 juillet 44 sur la commune de MAZAYES avec la participation de **Alain GALLET** trompettiste qui nous a rejoint depuis cette date et assure l'accompagnement musical lors des cérémonies.
- Participation au pèlerinage du 15 août à Orcival avec la bénédiction de la nouvelle croix érigée près du tombeau de la Vierge.
- Cérémonie des Ardents le 2 septembre au col de Ceyssat et aux Bacs de Montmeyre.
- Cérémonie à Tortebeisse de remise de la médaille de la Résistance Française à titre posthume en hommage au résistant anglais William SHORT mort pour la France le 22 août 1944.
- Hommage aux Harkis le 25 septembre à Bourg-Lastic.
- Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie le 5 décembre.



Autres activités :

- Le 02 mars Assemblée Générale à la salle de Coheix, à cette occasion Roland Gauthier administrateur a fait part de son souhait de quitter son poste. Remerciements à lui pour sa disponibilité durant son mandat et a passé le flambeau à Gabriel DESMOULIN.
- Le 06 avril après-midi de joyeuse détente à la salle des fêtes de Mazayes avec la troupe **Les compagnons du théâtre de Messeix**.
- Le 03 juin sortie découverte au Puy en Velay avec la visite du musée Crozatier. Après le déjeuner gourmand, visite commentée de la ville en petit train touristique et pour finir sur une belle note visite guidée de la distillerie de la verveine du VELAY Pagès à St Germain-Laprade.
- Le 11 novembre présentation du nouveau drapeau « **OPEX – Soldats de France** » acquis grâce à la subvention du Conseil Régional AuRa.
- Le 15 novembre une formation assurée par l'association « *les boucles de la mémoire* » et à destination des porte-drapeaux a eu lieu à l'ancienne école d'Allagnat. Plusieurs sections du département étaient représentées.
- Le 23 novembre concours de belote à Ceyssat.



Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Joël AGELOU – Président

06-30-56-67-68

unc.ceyssat.mazayes@gmail.com

L'Association de Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles

vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 et remercie la municipalité qui nous permet de présenter nos activités dans son bulletin d'informations.

Comment apprécier l'année forestière 2025 ? Le bilan est contrasté suivant les secteurs de notre territoire : plutôt positif concernant la pluviométrie générale, on a connu pire; plutôt négatif en ce qui concerne les deux périodes caniculaires (juin et août), certes assez courtes, mais toujours préjudiciables aux jeunes plantations. A cela sont venus s'ajouter la tempête du 25/6 sur la zone ouest (Savennes et alentours) ainsi qu'un phénomène météorologique particulier (air chaud, sol gelé) qui a conduit à la mortalité de plantations résineuses pourtant bien installées. Signalons aussi au niveau national l'apparition d'un insecte parasite, le nématode du pin et souhaitons que nos amis forestiers Landais trouvent les moyens de limiter sa propagation.

Notre association a poursuivi ses animations, toujours centrées sur la sylviculture et la gestion durable de nos forêts. Nous avons réalisé 8 animations : Le 28/02 à MESSEIX « étude d'une coupe jardinatoire en futaie irrégulière mixte ». Le 15/03 à OLBY, assemblée générale. Le 10/04 à FERNOËL « exemple de gestion patrimoniale d'une propriété forestière ». Le 17/05 à CURNOLS « exercices de feux de forêts avec 5 casernes de pompiers ». Le 20/06 à USSEL « visite du pôle principal de la coopérative CFBL ». Le 19/09 à CISTERNES LA FORÊT « étude du rougissement du Douglas ». Le 24/10 à TEILHET et YUUX « étude du chêne rouge d'Amérique ». Le 18/12 à LEMPDES Marmilhat, PEFC et label bas carbone étaient au programme. Nous avons aussi continué notre collaboration et nos formations auprès de nombreux organismes forestiers (le CNPF et ses Fagefor, Fransylva, le CETEF 63, etc.).

Par ailleurs, nous avons réalisé le 21/03 une plantation avec les scolaires de VERNEUGHEOL et continué nos présentations au public (foires de Giat, fête du bois à Sainte-Christine). Nous participons également à de multiples actions touchant à la vie forestière départementale : * réunion inter-associations; * participation à diverses commissions départementales touchant les questions forestières (PLU, plans de chasse, etc.).

Pour 2026, notre plan sera finalisé lors de notre prochaine assemblée générale en mars et comportera au moins 6 animations, toujours dans le même esprit.



Le 24/10 à Teillet : le chêne rouge d'Amérique. Le 10/04 à Fernoël : gestion patrimoniale.

Vous pouvez retrouver certaines de ces informations sur notre site internet :

<https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com>

Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter.

tél : 06 52 44 43 48 courriel : forets.domcom@gmail.com

Rédaction : Michel FANGET, président.



UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY
infotourisme@auvergnevolcansancy.com | 04 73 65 89 77
BUREAUX D'ACCUEIL
Centre Montagnard Cap Guéry | La Tour d'Auvergne
Orcival | Tauves



RETOUR SUR

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

**LABELLISATION
ACCUEIL VÉLO
DES BUREAUX D'ORCIVAL
ET DU GUÉRY**



**RÉUNIONS
PRESTATAIRES
DANS 5 COMMUNES**



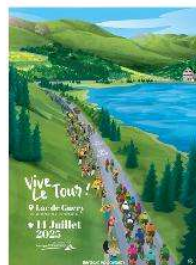
**STRATÉGIE DE
COMMUNICATION
MISE EN APPLICATION**



**• LANCEMENT D'UNE
NOUVELLE CARTE
DES RANDOS**



**• COLLECTION 100%
OFFICE DE TOURISME
DANS NOS BOUTIQUES**



**• ATELIERS
THÉMATIQUES
POUR LES PRESTATAIRES
TOURISTIQUES**



**65 APPARITIONS
DANS LES MÉDIAS**

En 2025 : un dossier de presse estival envoyé à plus de 100 journalistes.
40 passages radios et télé, 25 articles, 20 communiqués de presse et 11 journalistes accueillis.



LES ANIMATIONS DE L'OFFICE

UNE VRAIE DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

110 dates d'animations programmées tout l'été et 1737 inscrits, **Les tops de la saison** : initiation à l'orpaillage (Singles), visite de la ferme le Roc (Orcival), Initiation à la pêche (Guéry) ou encore la virée La Tour vaut le Détour (La Tour d'Auvergne).

VOUS VOULEZ PROMOUVOIR VOTRE ÉVÈNEMENT ?

Partenaires et associations du territoire, rendez-vous sur : auvergnevolcansancy.com/espace-pro/proposez-votre-manifestation/

- L'information remontera sur nos supports de promotion et auprès de nos équipes.
- Service 100% gratuit (possibilité de régie publicitaire en supplément).

VOTRE CONTACT ANIMATIONS

Lucas Montel - 04 73 65 89 79
lmontel@auvergnevolcansancy.com



SUR LE WEB

Retrouvez toutes les actualités de l'Office de Tourisme et du territoire sur notre page Facebook (13.000 fans) et notre compte Instagram (15.000 abonnés).



La Newsletter pro

Tous les mois, recevez dans votre boîte mail l'actualité de l'Office de tourisme et du territoire. Inscrivez-vous via le QR code ou en ligne sur auvergnevolcansancy.com/espace-pro/newsletter-pro



600.000 personnes se sont connectées cette année à notre site internet www.auvergnevolcansancy.com

1 million de pages ont été consultées.



NOUVEAU



BILAN ESTIVAL



Satisfaction clients
(+0.22 VS 2024)
(+0.10 VS 2023)



Ressenti partenaires
(+0.31 VS 2024)
(-0.16 VS 2023)

Évolution de la fréquentation sur notre territoire par rapport à l'été 2024, selon nos partenaires

BAISSE 28% STABLE 34% HAUSSE 34%

- Une fréquentation météo-dépendante : des **bons mois de juin et d'août**, un **mois de juillet poussif** avec un excellent week-end du 14 juillet
- Un nombre d'excursionnistes à la journée en hausse.
- Des tendances qui s'affirment sur le territoire : la pratique de l'**itinérance**, la volonté d'être **au calme**...

www.auvergnevolcansancy.com

Les infos de la Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

Retrouvez ici tous les services de la Communauté de Communes :



- **Pour les entreprises** : des terrains disponibles sur nos zones d'activités, à St-Julien-Puy-Lavèze proches de l'A89 et à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089 ; mais aussi des aides aux commerces de proximité. **Nouveau service en 2025 : la bourse aux locaux vacants** pour que l'offre des propriétaires réponde à la demande des professionnels en recherche. ➔ **Voir plus d'infos sur la page suivante.**
- **Pour les familles et les jeunes** : un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes** : un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- **Pour tous, un accès au sport** : 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- **Pour tous, la culture près de chez vous** : Artenscène une saison d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- **Pour découvrir et profiter de nos richesses** : l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- **Pour améliorer le cadre de vie de chacun** : des aides pour l'habitat, un service de l'assainissement individuel, des restaurations de cours d'eau.
- **Pour mieux se déplacer** : le guide mobilité, le service « Tous Mobiles » basé sur du covoiturage solidaire. **Nouveauté 2026 : un service d'autopartage** ➔ **Voir plus d'infos sur la page suivante.**

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket

Les nouveaux services



* Vous possédez un local à usage professionnel vacant, à vendre ou à louer ?

* Vous êtes à la recherche d'un local pour installer votre activité professionnelle ?



Déposez une annonce pour promouvoir votre local ...



Trouvez le local idéal pour lancer votre activité ...

... grâce à notre **BOURSE AUX LOCAUX PROFESSIONNELS VACANTS !**

Rendez-vous ici :

<https://www.domes-sancyartense.fr/>

Rubrique : Vie économique / Bourse aux locaux vacants

☎ 04 73 65 87 63



Nouveau service d'autopartage



La Plateforme Mobilité du Puy de Dôme en partenariat avec la Communauté de communes développe un service d'autopartage à Rochefort-Montagne (parking du Marché d'al au dessus du lycée).

Dès maintenant, un véhicule électrique en location courte durée (maximum 24h) à côté de chez vous, pour tous les publics et toutes les destinations. Rendez-vous sur <https://www.clem.mobi/> pour réserver le véhicule.

Plus de renseignements à :

- Plateforme Mobilité du Puy de Dôme : 04 73 39 93 26
- Communauté de communes Dômes Sancy Artense : 04 73 65 87 63



Rejoignez
le réseau
solidaire !

Vous voulez aider les personnes en difficulté de mobilité de votre territoire ?



Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.
Pour chaque trajet réalisé >>> une indemnisation de 0,22 €/km

Nous contacter :

06 15 43 79 78 | reseausolidaire@pfm63.fr



Qu'est-ce que Tous Mobiles ?

C'est est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité du territoire de Dômes Sancy Artense

Pourquoi devenir bénévole ?

Rejoindre l'association Tous Mobiles, c'est aider près de chez vous, créer du lien avec les habitants et renforcer la vie locale. Devenir bénévole, c'est aussi participer à des temps de formation et d'échanges conviviaux proposés pour construire une véritable communauté d'entraide. Sans obligation : vous êtes libre d'accepter ou de refuser les trajets proposés.

Pour aller où ?

Le service peut être utilisé pour tous types de déplacements : se rendre chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, etc. En moyenne, les trajets réalisés sont d'environ 40 km aller-retour.

Le CLIC Senior Montagne vous accompagne au quotidien

Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants, mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un Relais autonomie. Il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de **prévenir la perte d'autonomie** (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : prevention.clicseniormontagne.com

Ou flashez le QR Code :



Zoom sur les ateliers numériques

En 2025, des ateliers numériques ont été proposés aux seniors du territoire afin de renforcer leur autonomie dans l'usage du numérique.

Deux programmes ont été mis en place : un module "débutant" (12 séances) à Bourg-Lastic et un module "perfectionnement" (10 séances) à Saint-Donat.

Animés par un intervenant qualifié, ces ateliers ont permis aux participants de maîtriser les fonctions essentielles de leur appareil, de découvrir Internet en toute sécurité, de gérer leurs documents, communiquer, et réaliser leurs démarches en ligne.

Une occasion précieuse de gagner en confiance et en autonomie dans le monde numérique.

Pour contacter le CLIC Senior Montagne :



CLIC Senior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE
Tél. : 04.73.65.20.89





Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



**Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !**

**Des permanences près de chez vous
pour des conseils neutres et gratuits :**



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75 www.adil63.org



Confronté à des difficultés juridiques avec une administration,
vous ne savez pas à qui vous adresser :

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit 63 et
le Tribunal Administratif
vous offrent un service d'information juridique :

UNE CONSULTATION GRATUITE AVEC UN AVOCAT

Point d'Accès au Droit (P.A.D.)
sur rendez-vous uniquement
au ☎ 04.43.14.61.00



Tribunal Administratif
6 cours Sablon
63000 CLERMONT-FERRAND



Rénov'actions63

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Pourquoi rénover votre logement ?

- › Pour améliorer votre bien-être et votre confort de vie : finis les courants d'air, le froid, le bruit, l'humidité
- › Pour faire des économies : réduction de votre consommation de chauffage, d'électricité (la facture peut être divisée par 4 après rénovation)
- › Pour réaliser une opération patrimoniale : augmentation de la valeur de votre logement
- › Pour mener une action concrète en faveur de l'environnement...

Rénov'actions 63, un service public destiné à accompagner
les propriétaires qui veulent améliorer l'efficacité **énergétique**
et le confort de leur logement.

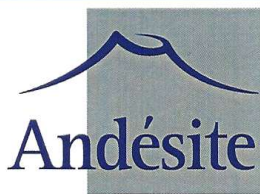
CES CONSEILLERS EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT GRATUITEMENT
à chaque étape de vos travaux de rénovation.

- 1 Informations et conseils personnalisés
- 2 Définition de vos attentes et de vos besoins
- 3 Diagnostic et définition d'un programme de travaux
- 4 Plan de financement et mobilisation d'aides



Les collectivités du Puy-de-Dôme, accompagnées par l'ADIL63 et l'Aduhme se sont associées aux professionnels et acteurs du bâtiment pour créer le service public de la rénovation de l'Habitat.

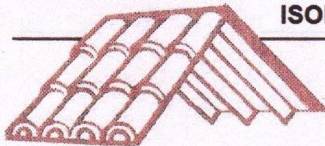
renovactions63.fr **04 73 42 30 72**



Lave – Granits Bâtiment – Décoration

Petit Chambois – 63230 Mazayes
Tél. 04 73 88 74 12 / Fax 04 73 88 76 55
E-mail : andesite@andesite.eu / www.andesite.eu

COUVERTURE ▲ ZINGUERIE ▲ ETANCHÉITÉ ISOLATION ▲ BARDAGE



Qualifications Qualibat
QUALIBAT RGE

LE PETIT CHAMBOIS
18 RUE DE LA CROIX DU TRY
63230 MAZAYES
TÉL. : 04 73 88 74 04

www.couvertureroussel.com

ENTREPRISE

ROUSSEL SARL

GÉRANT THIERRY ROUSSEL



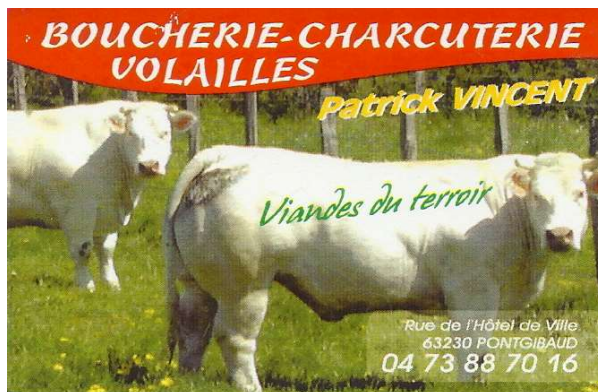
SARL MIOCHE ET FILS

Plâtrerie Peinture Isolation

13 route des volcans 04 73 88 78 63 / 06 61 65 10 78

Mazayes-Hautes arnaud.mioche@orange.fr

63230 MAZAYES



Fromagerie MOREL

Produits d'Auvergne

Marie et Patrice

Place Jean Moulin

63230 PONTGIBAUD

Tél. 04 73 88 99 36
fromagerie.morel@orange.fr

ENTREPRISE

COUDERT

S.A.S AU CAPITAL DE 640 000 €
VERNINES
63210 ROCHEFORT MONTAGNE
Tél. 04 73 65 67 08
Télécopie 04 73 65 66 34
E-mail : coudert.tp@wanadoo.fr
Site : www.coudert-tp.fr

TRAVAUX PUBLICS

- Terrassements
- Voirie Revêtements
- Canalisations Réseaux divers
- Génie Civil
- Centrale d'enrobage
- Pouzzolane
- Basalte



Peinture S. DESUERT

PLÂTRERIE PEINTURE DECORATION
TRAVAUX D'INTERIEUR EXTERIEUR

63230 MAZAYES
06 88 01 45 50



Les Gardes
5 route de Côme
63230 MAZAYES

AUBERGE DES CHEIRES

Cuisine traditionnelle

04 73 73 79 37

SIRET : 85120267100018

aubergedescheires@gmail.com

ets **Ondet**

- Gasoil
- Fioul domestique
- Gnr gasoil non routier
- Fioul 4 saisons plus

Boissons - Vins - Spiritueux

Cave à vin - Spiritueux

Professionnels - Associations - Particuliers

Gaz - Bois de chauffage - Charbon - Granulés et bûches de bois comprimé

63240 Le Mont-Dore 04 73 65 01 65

Zac des Listes - 63500 Issoire 04 73 89 17 85

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Valdis Faure



- Tonte, Taille
- Débroussaillage
- Plantation, Clôture ...

06 27 12 60 03

**CHOISISSEZ LA QUALITÉ
D'UN RÉSEAU LEADER :
3 500 conseillers
+ de 40 000 biens**

SAFTI
La solution clé en main
pour votre projet immobilier
www.safti.fr

Votre conseillère
indépendante
près de chez vous



**Patricia
Sztangierski**

06 22 08 62 70

patricia.sztangierski@safti.fr

Agente commerciale indépendante du N°1 SAFTI AF 851 048 2016 à Chambray l'Évêque

SAFTI recrute, contactez-moi !

**SARL CROUZEIX
MAÇONNERIE**

🏗️ BÉTON ARMÉ - PIERRE 🏗️ NEUF ET RESTAURATION
🏗️ FAÇADES - HYDROGOMMAGE 🏗️ TERRASSEMENT
🏗️ ASSAINISSEMENT

LE PETIT CHAMBOIS - 63230 MAZAYES

04.73.88.74.64 - 06.65.74.49.81

sarlcrouzeix@orange.fr

www.crouzeix-maconnerie-63.fr

Sarl Barlot Sébastien

Menuiserie extérieure
PVC - ALU - Bois - Hybride
Volet roulant - Portail

Le Petit Chambois - 63230 Mazayes
06 71 48 29 60 - 04 73 87 16 76
barlotsebastien@gmail.com



**Carrosserie
Peinture Auto / Moto
Nettoyage Int. Ext.
Lustrage
Montage de pneus**

FRANCK FERNANDES 06 82 63 68 72

Carrosseriendespuys@gmail.com

Grand Chambois
63230 Mazayes

SIRET:52303100300016



Kiriel Agriflore

Rond point - Sortie A89
63230 BROMONT-LAMOTHE
agriflore@orange.fr
04 73 79 92 27



Chambois, 63230 Mazayes

Maison Ronchetti

Qualité Garantie

CEYSSAT 73 87 11 93

06 11 42 96 02

06 13 02 90 66

STOCK IMPORTANT
LIVRAISON RAPIDE



**FROID
Besson
Commercial
Climatisation**

Froid commercial * Froid à la ferme
Electricité industrielle et générale
Climatisation * Pompe à chaleur
Contrat d'entretien

Laurent Besson - 63950 Saint Sauves d'Auvergne

Tél : 06 13 38 09 02 / 04 73 81 03 23

Mail : laurent.besson692@orange.fr





C.P. Services 63

Peyrard Christophe
63230 Mazayes
c.peyrard63@gmail.com

MULTI SERVICES

TRAVAUX INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS

Rénovation, réparation, décoration
Aménagement et entretien de
votre maison et jardin,
nettoyages divers, débarras, démolition
Installation et entretien VMC

Devis et conseils gratuits

0634052316 - 0473783898

SIRET 88210049800014

EMAUX
SUR
LAVE
DEBUICHE

Petit chambois
63230 MAZAYES
yann.debuiche@orange.fr
0473889042
0682918394
facebook Atelier debuiche



06 77 65 33 04



10 route des Rosiers - 63230 Saint-Pierre-le-Chastel
contact@louvettillterrassement.fr

GARAGE DUBOSCLARD

Dépannage, réparation toutes marques



63230 Bannières
04 73 88 74 56 / 06 87 23 25 65
mail: garage.dubosclard@laposte.net

JEROME ELEC

ELECTRICITE GENERALE

DÉPANNAGES / NEUFS / RÉNOVATIONS

07 66 12 10 84

DEVIS GRATUIT

21 ROUTES DES CHEIRES
BANNIÈRES
63230 SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL



Ça Part
En Vrac
À MAZAYES VENDREDI
SEMAINES PAIRES 15h30/19h



Le plein de fraîcheur et d'économies

PONTGIBAUD

Avenue de la gare - 04 73 88 95 59

lundi au samedi

08h30 - 12h30 / 14h30 - 19h

dimanche

08h30 - 12h30



Lucien Saïssac
CHARPENTE • COUVERTURE

06 67 96 06 08 • 63 230 COHEIX
CONTACT@SAISSAC-CHARPENTE.COM



Ecole de Mazayes - 2025/2026

CM1/CM2